

GÉOGRAPHIE THEME 2 : TERRITOIRES, POPULATIONS ET DÉVELOPPEMENT

QUESTION 2 - DÉMOGRAPHIE ET INÉGALITÉS EN FRANCE

(3 heures + 1h battement + croquis à faire à la maison)

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
Questions La France : dynamiques démographiques, inégalités socioéconomiques.	Commentaire Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.

OBJECTIFS METHODOLOGIQUES

Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse.
Croiser des documents pour mettre en œuvre un raisonnement géographique
(localiser, mettre en relation, identifier des contraintes et des ressources, etc.)
Méthodologie du croquis niveau 2 : transformer un texte en croquis

(H1)

INDIQUER DATE ET MODALITE DE L'ÉVALUATION

→ **CONTROLE FINAL DE THEME (Q1 + Q2) =** Connaissances (notions, localisations, etc.) +
TRANSFORMER UN TEXTE EN CROQUIS (1h : quelques figurés seulement)

A REVOIR ET MEMORISER : LE CROQUIS FINAL DU CHAPITRE 2 DU THEME 1 (Repères et milieux français)

[ACCROCHE] Le mouvement des « **gilets jaunes** », apparu en France en **2018**, a porté plusieurs revendications. Parmi celles-ci : la lutte contre les **INEGALITES** (c'est-à-dire la différence dans l'accès aux ressources), que ce soit au niveau des individus (**DIAPO** : les inégalités se sont accrues depuis 2000 entre les plus riches et les plus pauvres), ou entre les territoires (les habitants des territoires ruraux s'estimant délaissés).

Entre décembre 2019 et février 2020, la France connaît un nouvel épisode de contestations, lié à la **réforme des retraites** : plus d'un million de Français défilent contre ce que le gouvernement d'Edouard Philippe justifie par le vieillissement de la population.



PROBLEMATIQUE - Comment les dynamiques démographiques et économiques françaises impactent-elles les territoires ?

I/ LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES EN FRANCE

A - La situation à l'échelle nationale ...

A MEMORISER : LE CROQUIS DES NOUVELLES RÉGIONS FRANÇAISES (sur le site en ligne)

[GRAPHIQUES INED - Oral] A l'échelle nationale, quelles évolutions démographiques a connu la France depuis 2000 ? Quelles évolutions devrait-elle connaître d'ici 2050 ? Dans quelle phase de la transition démographique se situe la France (cf. Question 1) ? Que peut-on reprocher à ces chiffres ?

La population française, qui est actuellement de **65,5 millions** en métropole, **augmente (+11% entre 2000 et 2021)**, et doit encore augmenter d'ici 2050, plus lentement cependant. **APPORT** - Cela est dû au taux de fécondité français, le plus élevé d'Europe (proche de 2 enfants par femme). La France est le moteur démographique de l'Europe.

Toutefois, en situation de « post-transition », la France connaît un **vieillessement** de sa population devant s'accélérer d'ici 2050 (28% de + de 65 ans en 2050, contre 21% actuellement).

CRITIQUE - Ces chiffres ne témoignent cependant que de la situation à l'échelle nationale. Ils **ignorent la diversité des trajectoires** en fonction des régions. Et ils ignorent l'outre-mer.

B - ... masque les disparités régionales ...

[CARTE 1 p. 144] Quels territoires présentent l'indice de vieillissement le plus élevé ? Lesquels sont les plus jeunes ?

Les territoires qui ont **l'indice de vieillissement le plus élevé** en France sont les territoires ruraux (cf. légende : *faibles populations municipales*) du sud-est et du centre de la métropole, ainsi que la Corse. Cela correspond à ce que l'on nommait la « diagonale du vide » (*territoires les moins densément peuplés*) et de façon plus générale, aux régions de montagnes.

A l'inverse, les territoires à proximité des villes les plus peuplées sont **globalement jeunes**, ainsi que les territoires d'outre-mer.

[CARTE 2 p. 145] Où sont situées les régions démographiquement dynamiques (*qui gagnent de la population*) ? Celles avec un taux de variation de la population faible voire négatif ? A quoi sont dues ces inégalités de dynamiques démographiques ?

NOTE : Les dynamiques démographiques des territoires sont le résultat de la combinaison du **SOLDE MIGRATOIRE** et du **SOLDE NATUREL**. C'est ce que nous allons voir.

LES REGIONS DYNAMIQUES - Les régions démographiquement dynamiques sont les régions de **l'ouest et du sud** de la France, ainsi que la **Guyane** : en moyenne elles gagnent plus de 0,7% de population chaque année. Cela est surtout dû à leur **SOLDE MIGRATOIRE très élevé** (*elles attirent de jeunes diplômés à la recherche d'emplois, mais aussi de retraités, surtout en Occitanie, qui présente un solde naturel faible*). La **Guyane**, elle, gagne de la population essentiellement du fait des naissances.

LES REGIONS « EN CRISE » - Les régions qui voient leurs populations stagner sont celles de **l'est** (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté) et du **nord**, à l'exception de l'Île-de-France (*qui est jeune, d'où un fort solde naturel, mais est massivement quittée par les retraités*). Ces régions présentent un équilibre du solde naturel (positif) et du solde migratoire (négatif). En Guadeloupe et Martinique, le solde naturel ne compense pas les départs (*solde migratoire très négatif*).

BONUS TEMPS - A l'échelle de la région Occitanie : carte 1 p. 140 / question 1 p. 141

(H2)

→ QUESTIONS AUX ELEVES

II/ LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES EN FRANCE

A - Des inégalités à toutes les échelles

✓ 1 - Des inégalités globalement en hausse

[CARTE DIAPO INDICE GINI EN EUROPE + DOC. 3 p. 153] A l'échelle de l'Europe, la France est un pays **moyennement inégalitaire**. Son indice de Gini la place en situation intermédiaire, entre Europe du sud (très inégalitaire) et Europe du Nord. Son **TAUX DE PAUVRETE** (SEUIL : différent du calcul mondial en France : part de ceux gagnant moins de 60 % du revenu médian, soit moins de 600€/mois) après prestations sociales est de **13,7%** (contre 19% en Italie ou 24% au Royaume-Uni).

[DOCS. DIAPO] Mais les inégalités sont en hausse : **le taux de pauvreté a ainsi progressé (12,6% en 2004, contre 14% en 2017)**. Dans le même temps, le niveau de vie des plus riches s'est accru.

TRANSITION - *Les inégalités sociales s'observent au niveau des territoires. On parle alors d'**inégalités « socio-spatiales »**, d'inégalités économiques marquées dans l'espace. Etudions-les.*

✓ 2 - Les inégalités à l'échelle nationale

CARTES DIAPO [PIB/hab. en France + TAUX DE PAUVRETE EN France] :

- Quelles sont les régions où le PIB/hab. est le plus élevé ? Celles où il est le moins élevé ? Quel est le point commun entre les régions les plus riches ?

- Dans quelles régions le taux de pauvreté est-il le plus élevé ? Cela correspond-t-il aux régions où le PIB/hab. est le plus faible ? Qu'en conclure ?

Les **régions les plus riches** de France (PIB/hab.) sont l'Île de France, l'Auvergne Rhône Alpes, et la région PACA. Il s'agit en fait des régions dominées par des métropoles puissantes, qui font figure de moteurs économiques dynamiques, et concentrent des sites de production (*Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc.*). A l'inverse les DROM ainsi que la Bourgogne ou les Hauts de France présentent le **PIB/hab. le plus faible** : elles ont des profils variés (régions rurales vieillissante comme la Bourgogne ou régions isolées comme les DROM : cela n'incite pas les entreprises à s'y installer / **région désindustrialisée** comme les Hauts-de-France).

Le **taux de pauvreté**, lui n'obéit pas à la même logique de répartition : il est le plus fort dans les DROM, les Hauts-de-France, mais aussi très élevé en Occitanie ou en région PACA, régions pourtant « riches ». Cela signifie que la richesse de ces régions est mal répartie : les inégalités y sont plus fortes qu'ailleurs (ex : *l'aire urbaine de Toulouse, jeune et attirant des retraités aisés comme des cadres, est plus riche que les zones rurales alentour, peu peuplées et vieillissantes* : les dynamiques démographiques expliquent en partie les inégalités).

✓ 3 - Les inégalités à l'échelle des aires urbaines

CARTE DIAPO [Les revenus dans le pôle urbain de Toulouse] : Pourquoi peut-on dire que l'agglomération toulousaine est marquée par la **SEGREGATION SOCIO-SPATIALE** (définition à lire) ?

Dans le pôle urbain de Toulouse, les habitants aux revenus différents ne vivent pas dans les mêmes quartiers : c'est la **SEGREGATION SOCIO-SPATIALE**, qui parfois se combine avec une ségrégation ethnique (*fonction des origines géographique des habitants*).

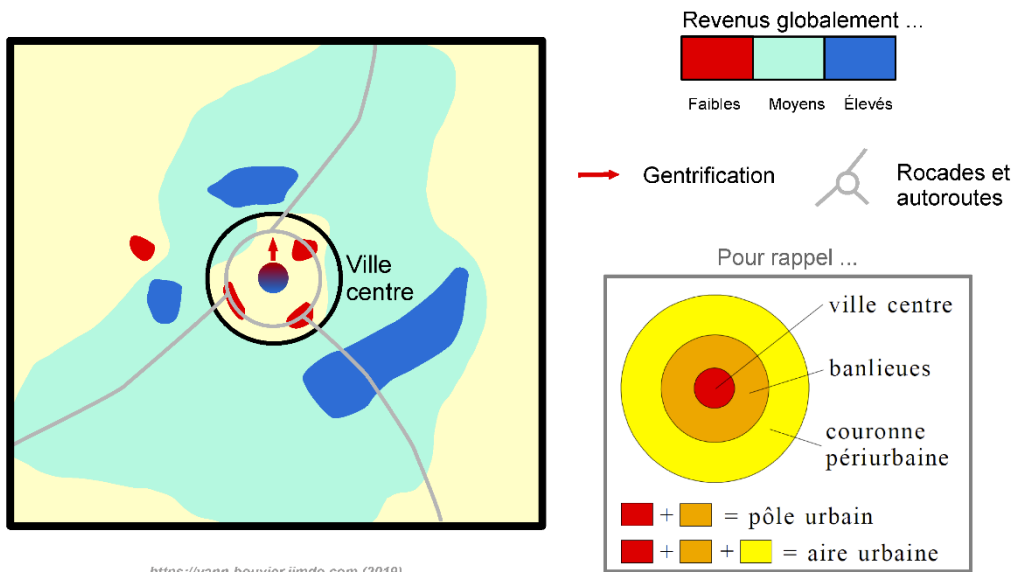
Ainsi des **quartiers sont marqués par des revenus faibles** : ce sont essentiellement les quartiers de la banlieue de Toulouse (*situés à proximité de sa limite administrative*), qui jouxtent l'autoroute et la rocade. Ces quartiers, comme celui du **Grand Mirail**, connaissent un fort taux de chômage, des problèmes d'insalubrité des logements, aux loyers faibles. La part des immigrés dans la population de ces quartiers est aussi plus élevée qu'ailleurs : on peut parler d'une double ségrégation.

Les **territoires les plus riches** se situent dans les communes en périphérie immédiate de Toulouse (*paysages de quartiers pavillonnaires qui attirent les populations de cadres, etc.*).

Les communes plus éloignées, tout comme le centre de Toulouse, présentent des **revenus mixtes**. A NOTER que l'hypercentre de Toulouse (cœur historique), rénové, propose des loyers en hausse, ce qui contraint les plus modeste à le quitter : ce phénomène se nomme **GENTRIFICATION**.

BILAN - Les inégalités dans le pôle urbain de Toulouse sont révélatrices de celles des autres aires urbaines de France [*DIAPO : schéma à reproduire ou imprimer*]. C'est d'ailleurs essentiellement à l'échelle urbaine que les inégalités augmentent le plus en France.

LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DANS LES AIRES URBAINES EN FRANCE



(H3)

→ QUESTIONS AUX ELEVES

B - Les réponses aux inégalités : diversité des acteurs et des échelles d'intervention

QUESTIONNEMENT - Quelles sont les politiques de lutte contre les inégalités ?

✓ 1 - *Le soutien financier de l'Union européenne*

L'Union européenne n'est **pas à l'initiative des politiques** de réduction des inégalités en France. Mais à travers différents fonds (comme le **FSE** ou le **FEDER**), l'Union européenne **co-finance certaines actions** nationales et locales (cf. suite du cours), dans le cadre de la POLITIQUE DE COHESION (objectif : *réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'UE*).

[CARTE 3 p. 151 + CARTE PAUVRETE - DIAPO] **ORAL RAPIDE** : Quelles sont les régions les plus aidées par les fonds européens ? Pourquoi selon-vous ?

Les régions principalement aidées par les fonds européens sont les **régions les plus pauvres**, notamment les territoires ultra-marins (« moins développées »), mais aussi les régions rurales (Normandie, une partie du Grand-Est et de Bourgogne-Franche-Comté ...) et les régions en reconversion (l'ancienne région Languedoc-Roussillon ou les Hauts-de-France) (« en transition »).

Ces régions cumulent tous les types d'aides (FEDER, FSE, Fonds de cohésion) mais **pas dans les mêmes proportions** : les aides sont, en termes relatifs, **bien plus importantes pour les régions « les moins développées »** d'outre-mer (elles reçoivent 27% des aides, mais ne pèsent que pour 3% de la population française). L'objectif est de compenser leurs handicaps liés à leur insularité et leur éloignement.

✓ 2 - *Les actions aux échelles nationales et locales*

Plusieurs acteurs participent aux politiques de réduction des inégalités, de manière coordonnée : l'Union européenne, l'Etat et les collectivités territoriales. En général, **ces dernières** (comme les régions, les départements ou les communes) **reçoivent des fonds** de la part de l'UE et de l'Etat, et **les utilisent** pour financer des actions. Lesquelles ?

REVITALISATION RURALE : DES POLITIQUES PUBLIQUES EFFICACES ?

Face au risque de désertification, différentes politiques publiques nationales et européennes ont été mises en œuvre. Depuis 1995, l'État définit des ZRR (Zone de revitalisation rurale), avec pour objectif d'aider les espaces ruraux faiblement peuplés (moins de 33 hab./km²) et vieillissants, souvent enclavés, qui perdent des habitants et des emplois. Dans ces territoires, les entreprises bénéficient d'exonérations fiscales, et les collectivités territoriales de d'aides financières majorées moderniser leurs infrastructures. Toutefois ces mesures sont assimilées à du saupoudrage, car actuellement près de la moitié des communes rurales sont classées en zone de revitalisation soit 14901 communes concernées en 2017 [...]. Ainsi un rapport parlementaire tout juste publié déplore, du fait de cet émiettement des aides, que les ZRR n'attirent « aucun entrepreneur ou presque », et donc que « l'avantage des aides fiscales est nul ou quasi-nul ».

D'après « Désertification rurale : Des politiques publiques efficaces ? », *L'Âme des Lieux* N° 2, septembre 2018.

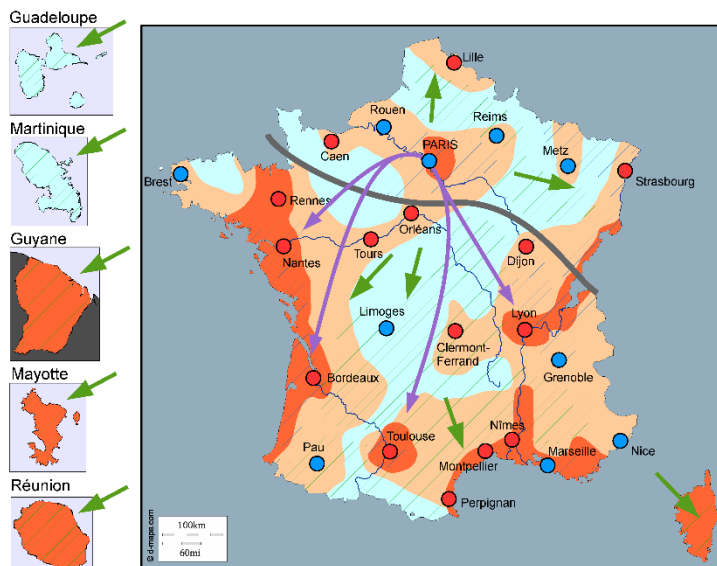
[MANUEL + TEXTE DIAPO SUR LES ZRR + GRAPHIQUE BILAN URBAIN] A l'aide des documents indiqués, complétez le tableau de synthèse ci-dessous :

	AIDE AUX TERRITOIRES URBAINS	AIDE AUX TERRITOIRES RURAUX
<p>LES ESPACES CIBLÉS : quels territoires bénéficient de ces politiques (localisation et nombre) ?</p> <p><i>Carte 2 p. 151 + texte diapo</i></p>	<p>Environ 1300 QUARTIERS PRIORITAIRES en métropole et 200 en outre-mer, principalement dans les plus grandes aires urbaines (Paris, Marseille, etc.)</p>	<p>Plus de 14.000 communes rurales classées ZRR (zone de revitalisation rurale).</p>
<p>LES CONSTATS : quels problèmes particuliers se posent à ces territoires ?</p> <p><i>Docs. 1 et 2 p. 155 + 1 p. 156 + texte diapo</i></p>	<p>Taux de chômage très supérieur à la moyenne nationale, insalubrité des logements, échec scolaire...</p>	<p>Espaces souvent enclavés (isolés), vieillissants, qui perdent des habitants et des emplois.</p>
<p>LES ACTIONS : quelles politiques concrètes sont mises en place pour aider ces territoires ?</p> <p><i>Docs. 2 et p. 155 + 5 p. 157 + texte diapo</i></p>	<p>C'est la POLITIQUE DE LA VILLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation urbaine (travaux de réhabilitation des logements, espaces verts, etc.) - Sécurité, formation (primes pour les enseignants, effectifs réduits, etc.) - Exonérations fiscales pour inciter les entreprises à s'installer (ZFU). 	<ul style="list-style-type: none"> - Incitations fiscales pour que les entreprises s'installent. - Aides aux communes majorées. - Actions destinées au désenclavement (transports, accès aux réseaux de téléphonie mobile ou internet, etc.) - Ouverture de maisons de santé dans des communes isolées, etc.
<p>BILAN : ces politiques permettent-elles de réduire efficacement les inégalités entre les territoires ?</p> <p><i>Texte diapo + graphique diapo</i></p>	<p>Le taux de chômage des QP recule ... mais reste bien plus élevé que la moyenne nationale, particulièrement chez les jeunes (<i>presque 3 fois supérieur à celui du reste de l'agglomération</i>).</p>	<p>Les mesures sont partagées entre un trop grand nombre de communes : elles n'arriveraient pas à attirer les entreprises.</p>

CONCLUSION

CROQUIS BILAN A REALISER A LA MAISON

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET INÉGALITÉS SOCIO-SPATIALES EN FRANCE



(H4 - BONUS RENFORCEMENT METHODOLOGIQUE)

ACTIVITE PAGE 143 DU HATIER : TEXTE EN CROQUIS (respecter l'ordre des questions) :

1. L'élément essentiel qui explique le dynamisme démographique est l'armature urbaine, c'est-à-dire l'ensemble des villes de la région.
2. **Toulouse et Montpellier** : grand cercle rouge
Autres villes citées : Montauban, Gaillac, Albi, Pamiers, Perpignan, Nîmes : cercle rouge plus petit
Tarbes (moins dynamique) : cercle noir

